

risques et l'instabilité. La reconduction illimitée du Traité est la meilleure protection contre l'aventurisme nucléaire. De concert avec ses partenaires du G-7 et d'autres pays de même opinion, le Canada travaillera donc au succès de la Conférence de reconduction du TNP.

Le Canada reconnaît que le seul fait d'adhérer au Traité n'exclut pas nécessairement la possibilité de programmes nucléaires clandestins, comme on a pu le voir avec la Corée du Nord et l'Irak. Il faut adopter des mesures plus contraignantes pour dissuader les contrevenants. Le cas de la Corée du Nord a démontré d'une part la nécessité d'un système cohérent de gestion des cas de non-observation et, d'autre part, l'utilité de donner à l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) les moyens et l'autorité voulus pour faire l'inspection de n'importe quelle installation en tout temps. Le Canada continuera d'oeuvrer avec d'autres grands contributeurs des Nations Unies au renforcement de l'AIEA.

Le Canada croit qu'on peut aussi faire progresser la cause de la non-prolifération en appliquant les dispositions du TNP relatives à la coopération et à l'aide dans le domaine de la technologie nucléaire à des fins pacifiques. C'est pourquoi il appuie l'idée d'un programme élargi de coopération technique à l'AIEA. De nouveaux progrès à cet égard nous rapprocheraient de notre objectif à long terme.

L'éventuelle migration des compétences et de la technologie de pays de l'ex-Union soviétique au profit de pays désireux de se doter d'armes nucléaires représente un problème de taille. La création de deux Centres internationaux pour la science et la technologie en Russie et en Ukraine devrait atténuer ce problème en fournissant du travail aux scientifiques de ces pays. Le Canada a fait des contributions à ces deux centres et il a piloté la mise en place du centre de Kiev. De plus, il a fourni une aide à plusieurs pays de l'ex-Union soviétique pour leur permettre d'améliorer la sécurité de leurs réacteurs nucléaires. Le Canada pourrait accroître son aide à l'Ukraine si elle accédait au TNP.

Le Canada estime qu'il faut continuer de s'attaquer aux problèmes régionaux de sécurité qui sont à la source de la prolifération. Le processus de paix au Moyen-Orient, la convocation d'une conférence des cinq puissances en Asie du Sud ainsi que la gamme d'activités menées dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe et du Conseil de coopération nord-atlantique devraient aider à apaiser les craintes et à dissuader les États d'acquiescer des armes nucléaires.